



La zone d'emploi de Mont-de-Marsan (Landes) est l'une des deux zones d'emploi extérieures à la région, avec celle de Brive, qui débordent largement en Midi-Pyrénées. Elle occupe la partie sud-est des Landes et l'extrémité ouest du Gers. Elle est très étendue, comme certaines autres zones d'emploi d'Aquitaine : avec 4 954 km<sup>2</sup> dans son ensemble qui s'étendent en partie en Midi-Pyrénées (25 %), c'est la deuxième plus grande zone des 16 zones d'emploi rattachées à la région. Le nord de la zone est couvert par la forêt des Landes, alors qu'au sud-est, au delà de l'Adour, le pays de Chalosse et la partie gersoise offrent des paysages agricoles marqués par les grandes cultures. Dans sa partie gersoise, l'axe routier principal est celui reliant Auch à Mont-de-Marsan et, au-delà, à la côte basque. Mont-de-Marsan, de loin la plus grande ville de la zone d'emploi, occupe une position légèrement décentrée au cœur de la zone : son influence, limitée à l'ouest par la proximité de Dax, s'étend au contraire loin à l'est, jusqu'à la zone d'emploi d'Auch qui ne recouvre pas l'ouest de son département (figure 1).

En 2010, l'ensemble de la zone d'emploi compte 159 600 habitants et 65 700 emplois. La partie de la zone située en Midi-Pyrénées abrite 33 100 habitants, un cinquième de la population de la zone et offre 12 700 emplois, soit un territoire comparable à la zone d'emploi de Saint-Girons. Dans son ensemble et compte tenu de ses caractéristiques géographiques, la zone d'emploi est peu densément peuplée (32 habitants au km<sup>2</sup>), nettement moins que l'ensemble des zones d'emploi de Midi-Pyrénées. Dans sa partie gersoise, cette densité est encore plus faible (26 habitants au km<sup>2</sup>). La zone d'emploi de Mont-de-Marsan s'est largement agrandie lors de la dernière redéfinition des zones en 2010 : celle-ci s'affranchissant des limites régionales, elle s'est de fait largement étendue sur le Gers, traduisant mieux la réalité du marché du travail (figures 2 et 3).

Parmi les 11 bassins de vie principaux qui composent la zone d'emploi de Mont-de-Marsan, 5 sont situés essentiellement en Midi-Pyrénées : Nogaro, Cazaubon, Eauze, Riscle et Plaisance. Les 6 autres bassins de vie, Mont-de-Marsan, Aire-sur-l'Adour, Hagetmau, Saint-Sever, Villeneuve-de-Marsan et Roquefort, sont tous localisés en Aquitaine. L'ensemble de ces 11 bassins de vie concentrent plus de 93 % de la population de la zone. Les 10 900 habitants restants vivent dans l'un des 9 bassins de vie appartenant aux zones d'emploi limitrophes (Dax, La Teste, Marmande, Pau et Auch) et dont quelques communes sont rattachées à celle de Mont-de-Marsan.

La zone d'emploi de Mont-de-Marsan dans son ensemble est assez autonome : seuls 10 % des 65 100 actifs en emploi résidant dans la zone travaillent en dehors. La plus grande partie des sorties se font en direction des zones d'emploi voisines : Dax (1 900 personnes), Pau (1 200), Auch (940), Tarbes-Lourdes (440). Les navettes vers celle de Bordeaux, plus éloignée, sont moins nombreuses. En sens inverse, les entrées d'actifs venant travailler dans la zone de Mont-de-Marsan sont du même ordre de grandeur avec la plupart des zones d'emploi, même si, au final, le solde est positif de 1 000 actifs occupés, essentiellement grâce au solde très positif avec la zone d'emploi de Dax (+ 900) (figure annexe 1).

## L'agriculture très présente, particulièrement dans la partie midi-pyrénéenne

En 2010, l'emploi agricole représente 9,1 % des emplois de l'ensemble de la zone d'emploi, contre 4,7 % en moyenne dans les 16 zones d'emploi de la région. L'empreinte de l'agriculture est encore beaucoup plus forte dans la partie midi-pyrénéenne de la zone : plus de 19 % des emplois sont agricoles. Dans certains bassins de cette partie, ceux de Riscle, Nogaro, Cazaubon, la proportion dépasse les 20 %, sans atteindre toutefois les proportions bien plus grandes des bassins situés dans la partie aquitaine de la zone (Mugron, Tartas, Garlin). La zone d'emploi de Mont-de-Marsan dans son ensemble, et plus encore dans sa partie gersoise, constitue donc un territoire très agricole, derrière cependant les trois zones d'emploi de l'Aveyron et celle d'Auch.

L'emploi industriel résiste bien, grâce à la présence, logique sur ces terres agricoles, d'industries agroalimentaires. Sans être considérée comme une zone d'emploi industrielle, la zone d'emploi de Mont-de-Marsan offre ainsi 8 800 emplois dans ce secteur, soit 13,4 % de l'emploi total, ce qui est légèrement au dessus de la moyenne de Midi-Pyrénées (13,1 %). Entre 1999 et 2010, ce secteur a reculé, mais relativement peu : la part de l'emploi industriel a perdu 1,4 point, contre 3,0 points en moyenne dans les 16 zones d'emploi couvrant la région. La zone d'emploi de Mont-de-Marsan fait partie des quatre zones d'emploi de Midi-Pyrénées dont le secteur industriel a le mieux résisté sur cette période de dix ans, avec celles de Figeac, de Rodez et d'Auch.

Si le tertiaire représente 70,4 % des emplois dans l'ensemble de la zone d'emploi, soit 5 points de moins que la moyenne des 16 zones d'emplois de Midi-Pyrénées, il est encore nettement moins présent dans sa seule partie midi-pyrénéenne. Ce



secteur, qui englobe le commerce, les transports, les services, l'administration, l'enseignement, la santé et l'action sociale, n'y représente en effet que 58,3 % des emplois (*figures 2 et 4*).

## Sept communautés de communes dans la partie gersoise de la zone d'emploi

Au 1<sup>er</sup> janvier 2014, les 93 communes de la zone d'emploi de Mont-de-Marsan situées dans le Gers appartiennent à l'une des 7 communautés de communes du territoire. Dans l'ensemble de la zone d'emploi, la totalité des 246 communes appartiennent à l'un des 20 groupements de communes à fiscalité propre, dont la principale est la seule communauté d'agglomération de la zone, celle du « Marsan Agglomération ». Cette dernière regroupe 18 communes et près de 54 000 habitants autour de l'unité urbaine de Mont-de-Marsan (*figure 5*).

Parmi les quatre pays qui maillent la zone d'emploi, deux sont situés dans le Gers : le Pays d'Armagnac et le Pays du Val d'Adour. Les deux autres, dans les Landes, sont le Pays des Landes de Gascogne et le Pays Adour Chalosse Tursan, ce dernier débordant sur une dizaine de communes dans le département du Gers. Mont-de-Marsan et Aire-sur-l'Adour, ainsi que les communes qui leur sont proches, ne sont rattachées à aucun pays. Enfin, deux schémas de cohérence territoriale (SCoT) sont en vigueur dans la zone d'emploi et rassemblent une cinquantaine de communes. Le SCoT du Pays du Val d'Adour, à cheval sur les Pyrénées-Atlantiques, les Hautes-Pyrénées et le Gers, couvre le sud de la partie midi-pyrénéenne de la zone d'emploi. Dans les Landes, le SCoT de Mont de Marsan correspond au territoire de la communauté d'agglomération.

## Mont-de-Marsan au sommet des échanges

L'organisation territoriale de la zone d'emploi repose sur un système monocentrique hiérarchisé à trois niveaux. Dans ce système, la partie midi-pyrénéenne n'apparaît pas directement soumise à l'influence de Mont-de-Marsan : les relations en termes d'emploi sont à la fois internes à cette partie du territoire, mais aussi très présentes avec le pôle secondaire que représente Aire-sur-l'Adour, dans les Landes. Au sommet des échanges, se trouve le bassin de vie de Mont-de-Marsan et plus particulièrement son agglomération, la deuxième des Landes, avec ses 40 000 habitants et ses 26 500 emplois. Cette unité urbaine exerce une forte attractivité sur les bassins de vie voisins en attirant de nombreux actifs. Les bassins de vie les plus dépendants sont situés, entièrement ou en partie, dans la couronne périurbaine de l'agglomération

de Mont-de-Marsan : il s'agit des bassins de Villeneuve-de-Marsan, de Roquefort ou de Saint-Sever. Dans ces bassins de vie, une part importante des actifs (de 33 % à 45 %) vont quotidiennement travailler dans le bassin de Mont-de-Marsan. Dans une moindre mesure, le bassin de vie d'Aire-sur-l'Adour, plus éloigné, est également sous l'influence directe de celui de Mont-de-Marsan, avec 12 % des actifs résidants en emploi qui travaillent dans le bassin de Mont-de-Marsan.

Dans la partie midi-pyrénéenne de la zone d'emploi, deux bassins gersois figurent parmi les bassins de vie de troisième niveau : ceux de Riscle et de Nogaro ont des échanges nourris, en termes d'emplois, avec le bassin d'Aire-sur-l'Adour, deuxième agglomération de la zone d'emploi (7 600 habitants) et commune limitrophe du Gers. Le bassin de vie de Cazaubon, situé à cheval sur les deux départements, présente la particularité d'être sous la double influence du bassin de Mont-de-Marsan et du bassin de vie d'Eauze. Enfin, les bassins de vie d'Eauze et de Plaisance sont sous l'influence des bassins de Condom et de Maubourguet (Hautes-Pyrénées), deux bassins extérieurs à la zone d'emploi (*figure 6*).

Premier bassin de vie de la zone d'emploi, avec 56 000 habitants, le bassin de Mont-de-Marsan regroupe à lui seul 46 % des emplois de la zone, soit plus de 30 000 emplois. En termes de marché du travail, ce bassin de vie est relativement autonome : 85 % des actifs en emplois résident et travaillent dans le bassin. Parmi les autres actifs occupés, 800 travaillent dans le bassin de Saint-Sever et 350 dans chacun des bassins de vie de Roquefort et d'Aire-sur-l'Adour. Au jeu des entrées et sorties d'actifs, le bassin de Mont-de-Marsan est largement excédentaire : chaque jour, 7 300 actifs viennent y travailler depuis d'autres bassins de vie, alors que seulement 3 500 actifs résidants sortent du bassin pour aller travailler à l'extérieur.

Derrière le bassin de vie de Mont-de-Marsan, les bassins d'Aire-sur-l'Adour, d'Hagetmau et de Saint-Sever sont de taille comparable : entre 13 900 et 16 800 habitants pour 4 500 à 7 000 emplois chacun. Ces trois bassins constituent des pôles de deuxième niveau de la zone d'emploi. Ensemble ils concentrent le quart des emplois de la zone. Des trois bassins de vie, celui de Saint-Sever est le moins autonome, moins d'un actif occupé sur deux y travaillant. Le bassin de vie d'Hagetmau est sous la double influence du bassin de Mont-de-Marsan et de celui de Saint-Sever.

En dehors du bassin de vie de Plaisance (Gers), le plus petit de la zone avec seulement 3 800 habitants, les six autres bassins de vie de la zone comptent chacun entre 4 700 et 8 800 habitants



et regroupent ensemble près de 28 % des emplois. Parmi eux, le plus autonome en matière d'emploi est de celui d'Eauze, avec trois quarts des actifs occupés qui résident et travaillent dans le bassin de vie.

## Aucun pôle d'équipements supérieur dans la partie gersoise

Mont-de-Marsan et Aire-sur-l'Adour sont les deux seuls pôles d'équipements supérieurs de la zone d'emploi, l'agglomération d'Aire-sur-l'Adour englobant la commune gersoise de Barcelonne-du-Gers.

La partie midi-pyrénéenne compte cinq pôles d'équipements intermédiaires : Eauze, Nogaro, Cazaubon, Riscle et Plaisance. Les bassins de vie d'Eauze et Nogaro sont les mieux dotés, y compris en équipements supérieurs puisqu'ils possèdent respectivement 8 et 10 équipements sur 35 de cette gamme. Au contraire, ceux de Plaisance et de Riscle en possèdent très peu (5 et 4) et sont moins bien dotés également en équipements de la gamme intermédiaire : respectivement 18 et 20 contre 26 et 24 pour Eauze et Nogaro. En dehors des pôles de niveau intermédiaire, la partie gersoise compte 4 des 19 pôles de proximité de la zone d'emploi (figure 7).

Dans la partie landaise, les bassins de vie de Mont-de-Marsan et d'Aire-sur-Adour disposent de la majorité des équipements de la gamme supérieure, en plus de l'ensemble des équipements et des services des gammes de proximité et intermédiaire. Compte tenu de sa taille et de son statut de préfecture, Mont-de-Marsan et son bassin de vie disposent de l'ensemble des 35 équipements de la gamme supérieure, tandis que le bassin d'Aire-sur-l'Adour n'en possède que 22. Parmi les services manquants figurent certains services de santé ou spécialités médicales (maternité, centre de santé, gynécologue médical, sage-femme) ou des spécialités médicosociales (établissement de santé de long séjour, soins à domicile pour handicapés). S'ajoutent à ces deux pôles principaux quatre pôles de services intermédiaires (Haget-mau, Saint-Sever, Roquefort, Villeneuve-de-Marsan). Parmi eux, le bassin de vie de Saint-Sever est le mieux doté en équipements de la gamme supérieure avec 13 équipements. À l'opposé, les bassins de vie de Roquefort et de Villeneuve-de-Marsan sont parmi les moins bien dotés de toute la zone d'emploi en équipements de la gamme supérieure, mais aussi en équipements de la gamme intermédiaire (19 et 20). Ce réseau de pôles intermédiaires s'appuie également sur une quinzaine de pôles de proximité.

## Des temps d'accès plus long dans les bassins de vie midi-pyrénéens

À l'échelle de la zone d'emploi de Mont-de-Marsan, l'accessibilité aux équipements de la gamme intermédiaire est identique à celle de l'ensemble des zones d'emploi de Midi-Pyrénées hors celle de Toulouse : le temps de trajet aller-retour de chef-lieu à chef-lieu de commune mesuré aux heures creuses est en moyenne de 12 minutes. Il est cependant plus élevé dans les cinq bassins de vie de la partie midi-pyrénéenne de la zone. Il varie de 15 minutes dans les bassins de vie de Eauze, Nogaro, Plaisance et Riscle, à 19 minutes dans celui de Cazaubon.

Dans ce bassin de vie de Cazaubon, l'accessibilité moyenne aux équipements de la gamme supérieure est aussi la moins bonne de toute la zone d'emploi (54 minutes, aller-retour). Dans les autres bassins de vie de la partie midi-pyrénéenne de la zone d'emploi, le temps d'accès moyen aller-retour varie de 40 minutes (Riscle) à 46 minutes (Plaisance). La fourchette est plus large dans la partie landaise : de 30 minutes (Aire-sur-l'Adour) à 52 minutes (Roquefort) (figures 8 et 9).

## Une accessibilité nettement moins bonne pour certains services

Dans l'ensemble de la zone d'emploi, 42 % des habitants bénéficient d'un service ou d'un équipement de la gamme intermédiaire dans leur commune de résidence, soit un peu moins qu'en moyenne dans les zones d'emploi de la région, hors zone d'emploi de Toulouse. Pour certains services, l'écart est important au détriment de la zone d'emploi : c'est le cas de la présence d'un orthophoniste ou d'un service de garde d'enfants d'âge préscolaire (crèche, halte-garderie...). Ainsi, une part importante de la population (40 %) met plus de 30 minutes, aller-retour, pour rejoindre par exemple une crèche ou une halte-garderie, contre seulement 12 % dans l'ensemble des zones d'emploi de la région (hors celle de Toulouse).

Enfin, pour les trois quarts des équipements de la gamme supérieure, les taux d'équipement dans la commune de résidence sont plus faibles qu'en moyenne dans l'ensemble des zones d'emploi de Midi-Pyrénées hors celle de Toulouse. Et la part de la population très éloignée (plus d'une heure aller-retour) est supérieure à la moyenne régionale pour une dizaine d'équipements, comme les agences de Pôle emploi ou encore certains professionnels ou services médicaux (gynécologue, pédiatrie, sage-femme, maternité).



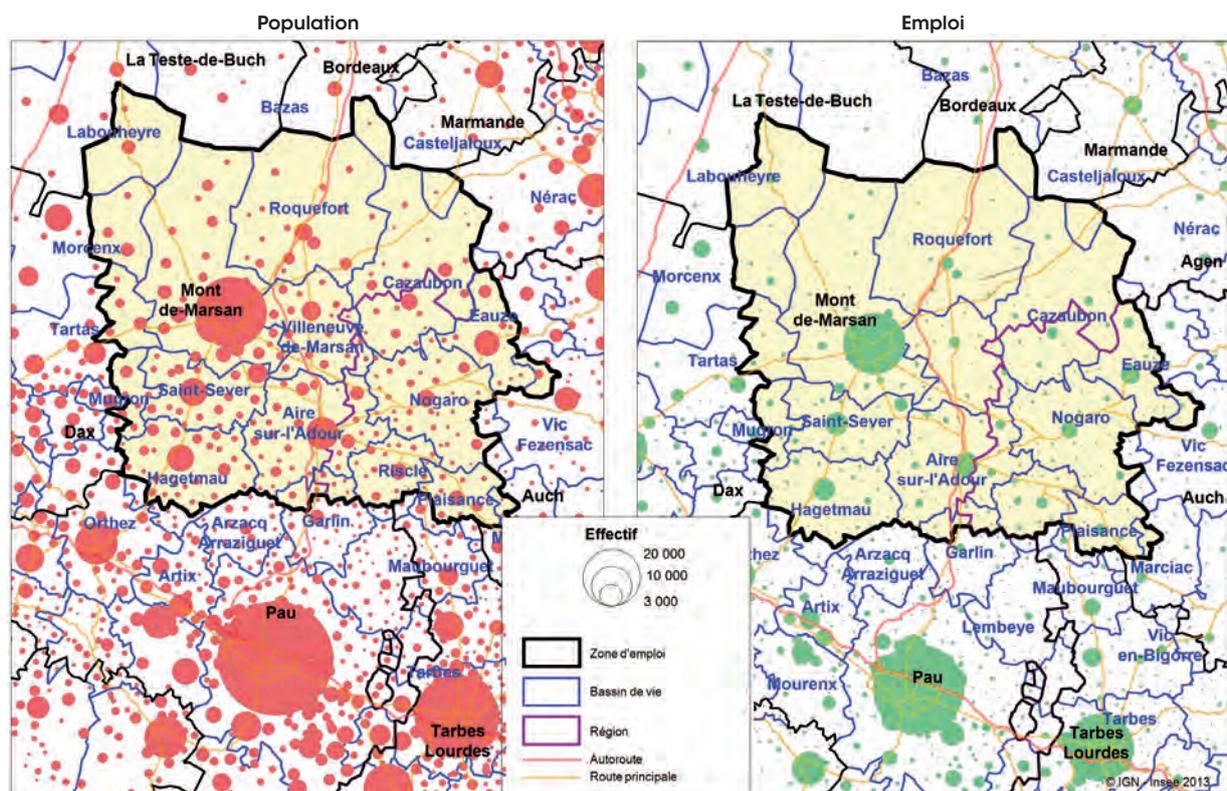
## 2 - Population et emploi par bassin de vie

Bassin de vie	Population				Emploi									
	Population du bassin de vie dans la ZE	Densité (hab./km <sup>2</sup> )	Part de la population du bassin de vie vivant dans la ZE (en %)	Poids du bassin de vie dans la ZE (en %)	Nombre d'emplois par bassin de vie	Part des emplois dans la ZE (%)	Statut (%) Somme des statuts égale à 100 %		Secteur d'activité (%) Somme des secteurs d'activité égale à 100 %					
							Salariés	Non-salariés	Agriculture	Industrie	Construction	Commerce transports et services divers	Adm. pub., ens., santé, act. soc.	
<b>Principaux bassins de vie de la zone d'emploi (ZE)*</b>	<b>148 733</b>			<b>93,2</b>	<b>62 972</b>	<b>95,8</b>								
Mont-de-Marsan	55 927	75	100,0	35,0	30 159	45,9	91,5	8,5	1,9	7,2	5,8	35,8	49,3	
Aire-sur-l'Adour	16 776	41	100,0	10,5	6 682	10,2	79,9	20,1	11,2	14,9	7,7	39,9	26,3	
Hagetmau	14 017	45	92,0	8,8	4 650	7,1	76,6	23,4	10,9	28,1	8,2	34,0	18,8	
Saint-Sever	13 874	54	100,0	8,7	5 355	8,1	83,2	16,8	8,0	22,4	6,3	38,8	24,5	
Nogaro	8 772	23	95,6	5,5	3 246	4,9	72,5	27,5	21,3	13,0	8,3	26,9	30,5	
Villeneuve-de-Marsan	8 202	28	100,0	5,1	1 667	2,5	72,0	28,0	18,3	3,2	9,5	29,8	39,2	
Roquefort	8 187	12	100,0	5,1	2 314	3,5	83,4	16,6	12,9	33,7	9,0	22,9	21,5	
Cazaubon	7 878	14	100,0	4,9	2 579	3,9	68,1	31,9	22,9	9,6	8,3	34,6	24,6	
Eauze	6 547	35	66,6	4,1	3 078	4,7	79,6	20,4	14,9	22,4	7,4	35,9	19,4	
Riscle	4 707	30	93,8	2,9	2 149	3,3	79,4	20,6	20,4	15,2	6,5	26,8	31,1	
Plaisance	3 846	30	77,0	2,4	1 093	1,7	70,4	29,6	14,5	13,3	10,0	31,4	30,8	
<b>Autres bassins de vie de la zone d'emploi</b>	<b>10 890</b>			<b>6,8</b>	<b>2 742</b>	<b>4,2</b>								
Mugron (ZE de DAX)	2 639	30,1	44,8	1,7	628	1,0	65,0	35,0	34,3	21,6	10,4	21,8	11,8	
Tartas (ZE de DAX)	2 404	20,6	16,4	1,5	403	0,6	69,9	30,1	25,7	11,0	10,2	27,6	25,5	
Morcenx (ZE de DAX)	2 264	13,9	19,6	1,4	569	0,9	81,4	18,6	10,3	42,6	11,0	24,5	11,6	
Labouheyre (ZE de La Teste-de-Buch)	1 490	6,2	16,0	0,9	567	0,9	83,2	16,8	18,6	2,3	6,6	32,5	40,0	
Garlin (ZE de Pau)	1 185	17,8	21,1	0,7	369	0,6	55,3	44,7	60,8	1,1	14,1	15,2	8,8	
Vic-Fezensac (ZE d'Auch)	563	18,1	4,9	0,4	131	0,2	50,4	49,6	37,7	NS	NS	NS	NS	
Marciac (ZE d'Auch)	126	6,9	3,6	0,1	22	0,0	13,6	86,4	25,0	NS	NS	NS	NS	
Bazas (ZE de Bordeaux)	113	1,8	0,4	0,1	32	0,0	62,5	37,5	22,2	NS	NS	NS	NS	
Casteljaloux (ZE de Marmande)	106	2,2	0,8	0,1	21	0,0	57,1	42,9	33,3	NS	NS	NS	NS	
<b>Total de la zone d'emploi</b>	<b>159 623</b>	<b>32</b>		<b>100,0</b>	<b>65 714</b>	<b>100,0</b>	<b>83,8</b>	<b>16,2</b>	<b>9,1</b>	<b>13,4</b>	<b>7,0</b>	<b>34,5</b>	<b>36,0</b>	
<i>dont partie ZE Midi-Pyrénées</i>	<i>33 063</i>	<i>26</i>		<i>20,7</i>	<i>12 666</i>	<i>19,3</i>	<i>74,6</i>	<i>25,4</i>	<i>19,3</i>	<i>14,0</i>	<i>8,3</i>	<i>31,8</i>	<i>26,6</i>	
<i>dont partie ZE Aquitaine</i>	<i>126 560</i>	<i>34</i>		<i>79,3</i>	<i>53 048</i>	<i>80,7</i>	<i>86,0</i>	<i>14,0</i>	<i>6,7</i>	<i>13,3</i>	<i>6,7</i>	<i>35,1</i>	<i>38,2</i>	

\*Un bassin de vie est dit principal lorsque plus de la moitié de sa population vit dans la zone d'emploi.

Source : Insee, recensement de la population 2010.

## 3 - Population et emploi par commune

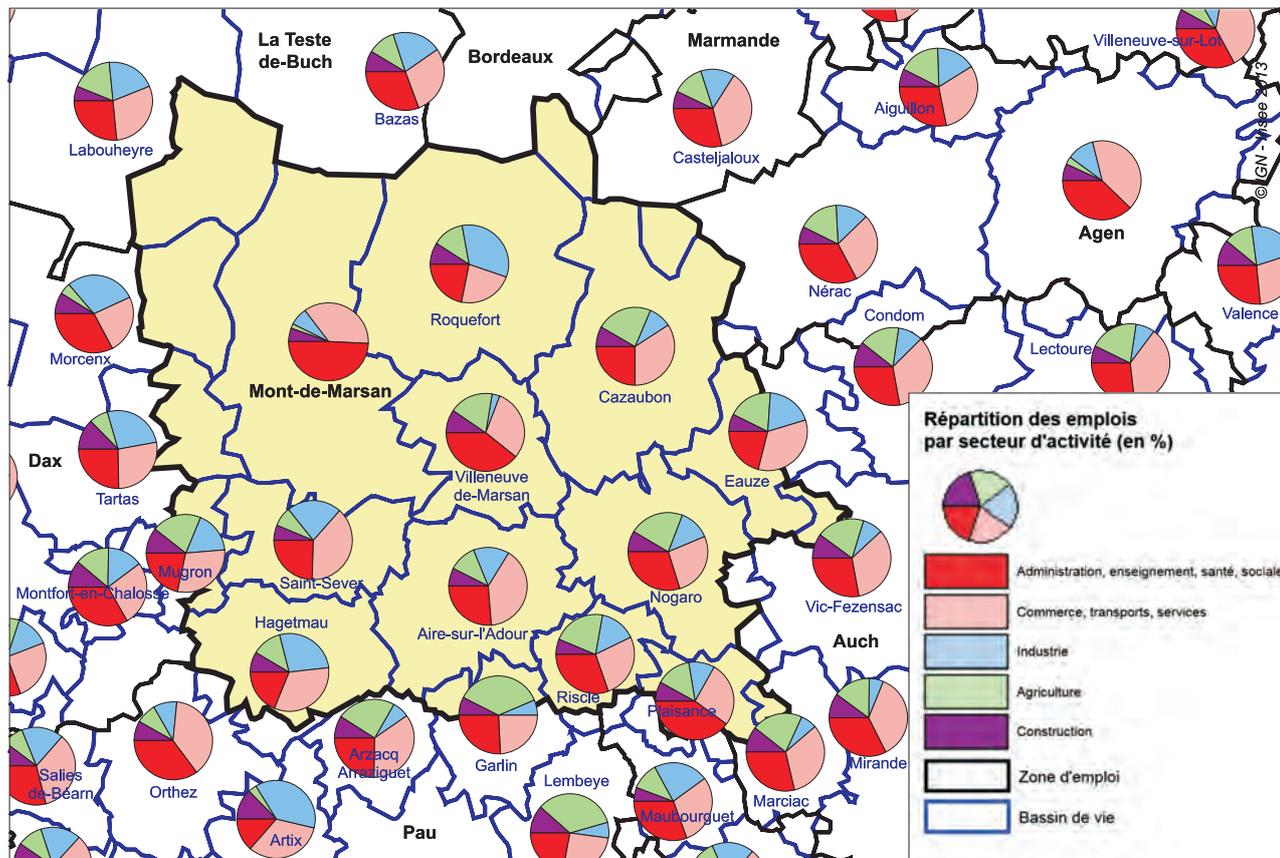


Note de lecture : la commune de Mont-de-Marsan compte 31 230 habitants et 23 100 emplois.

Source : Insee, recensement de la population 2010.

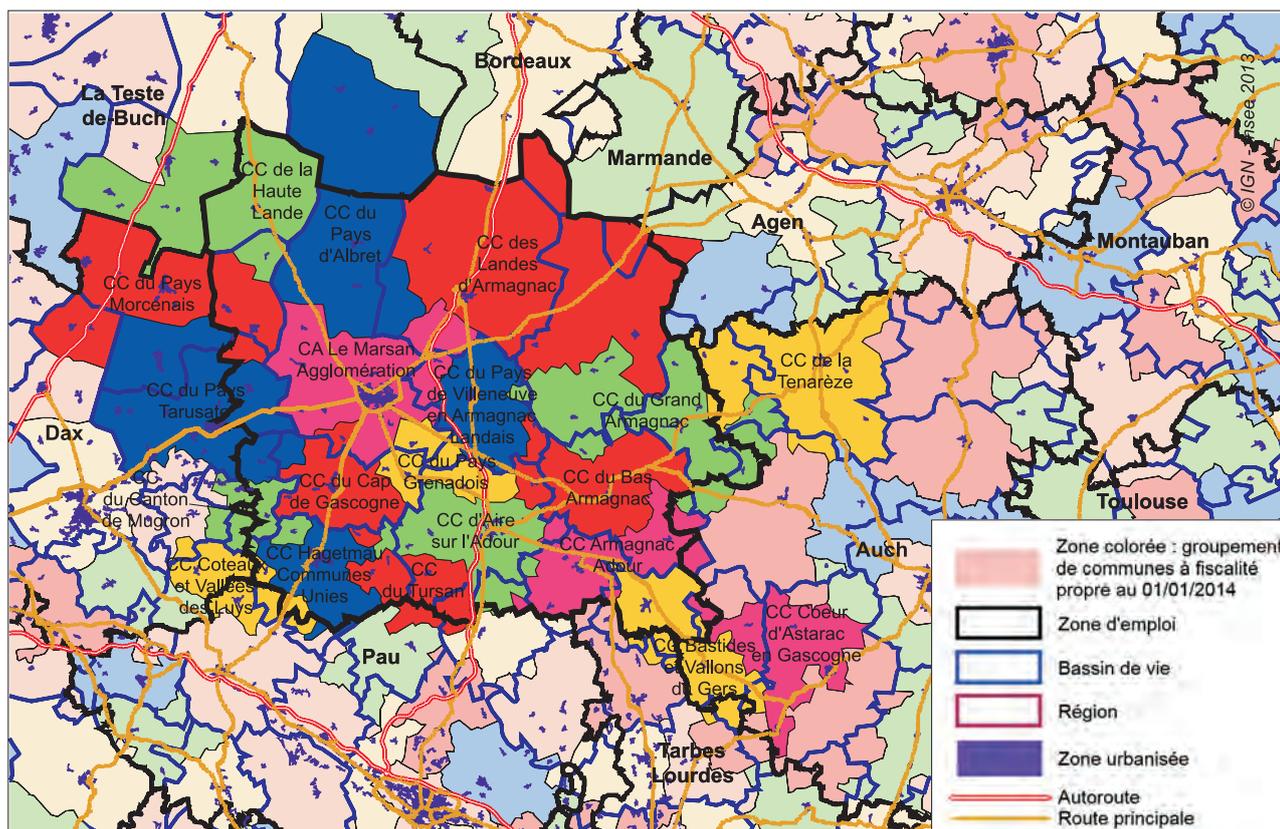


## 4 - Répartition des emplois par secteur d'activité dans les bassins de vie



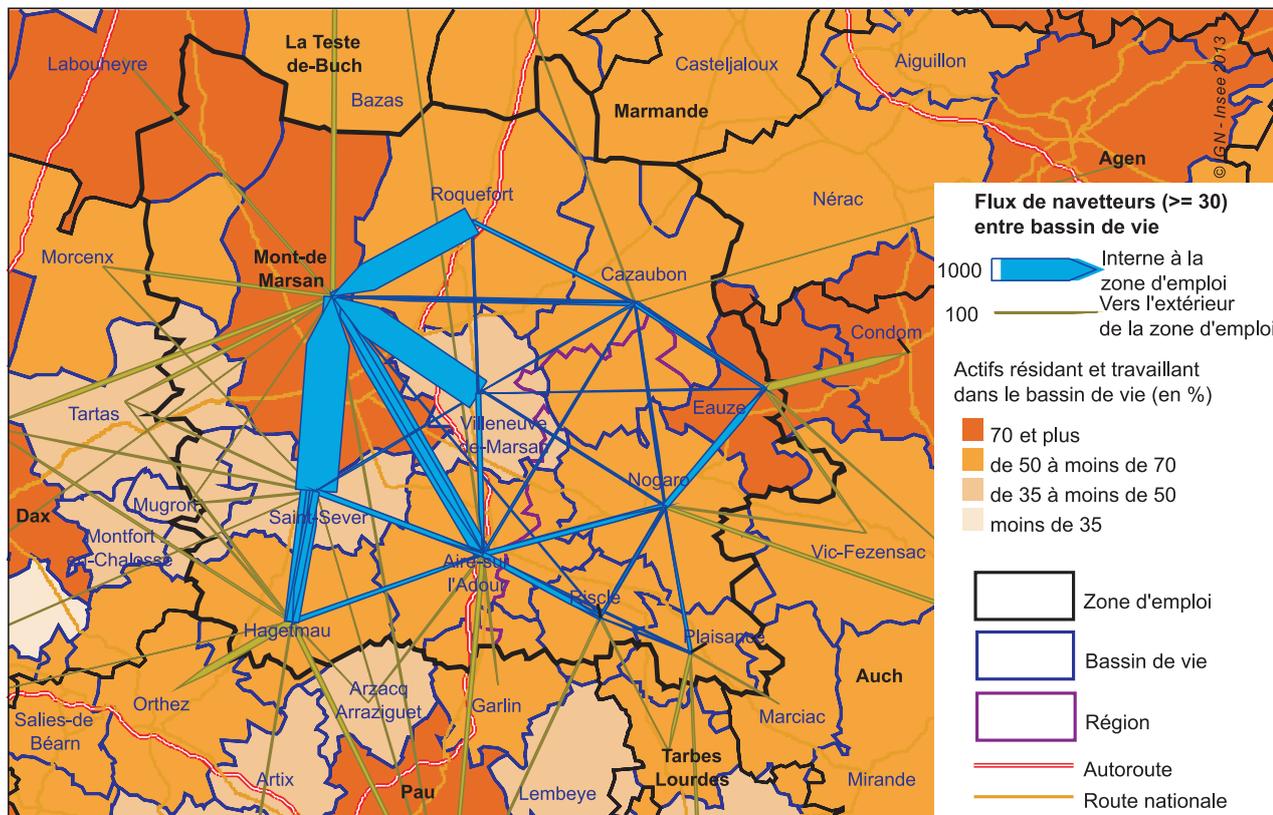
Source : Insee, recensement de la population 2010.

## 5 - Bassins de vie et groupements de communes à fiscalité propre



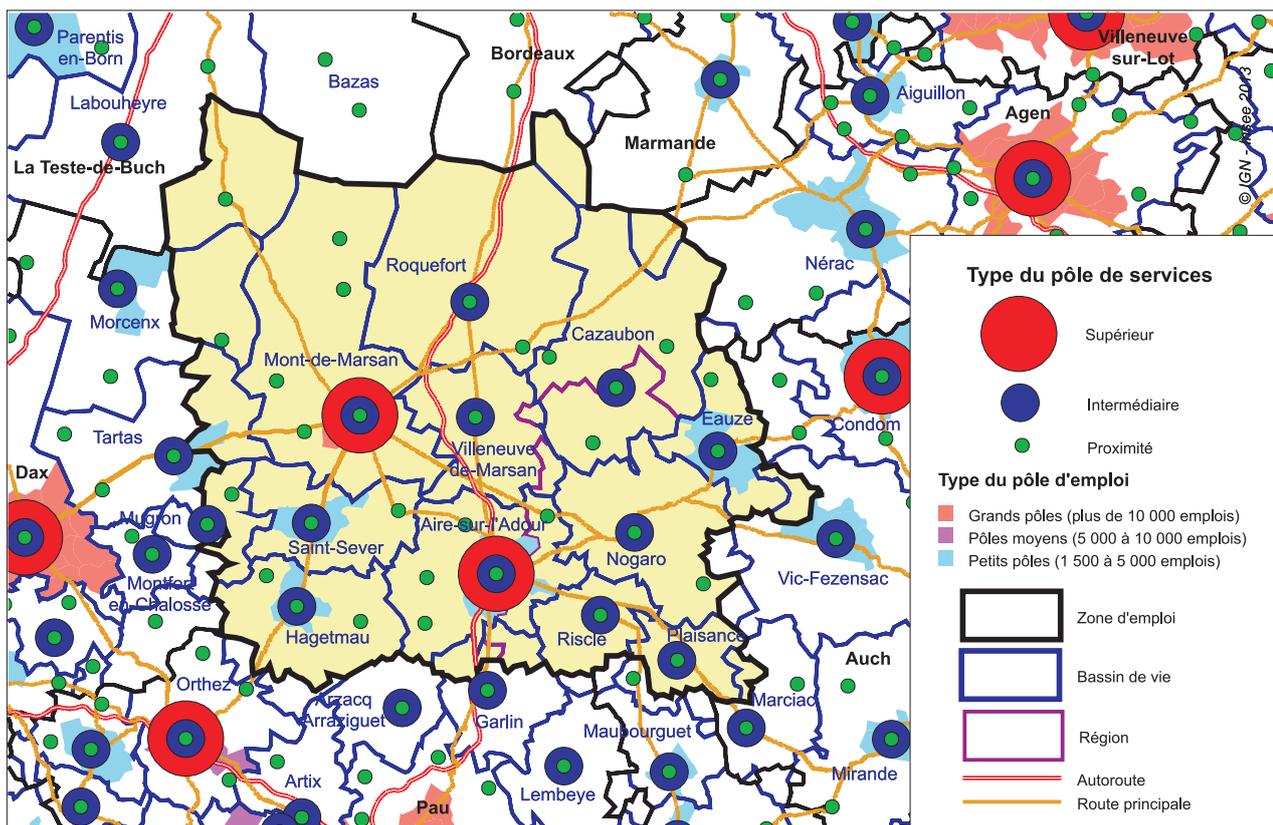


## 6 - Déplacements domicile-travail et part des actifs stables



\* Actifs stables : travaillant dans le bassin de vie de leur résidence.  
 Source : Insee, recensement de la population 2010.

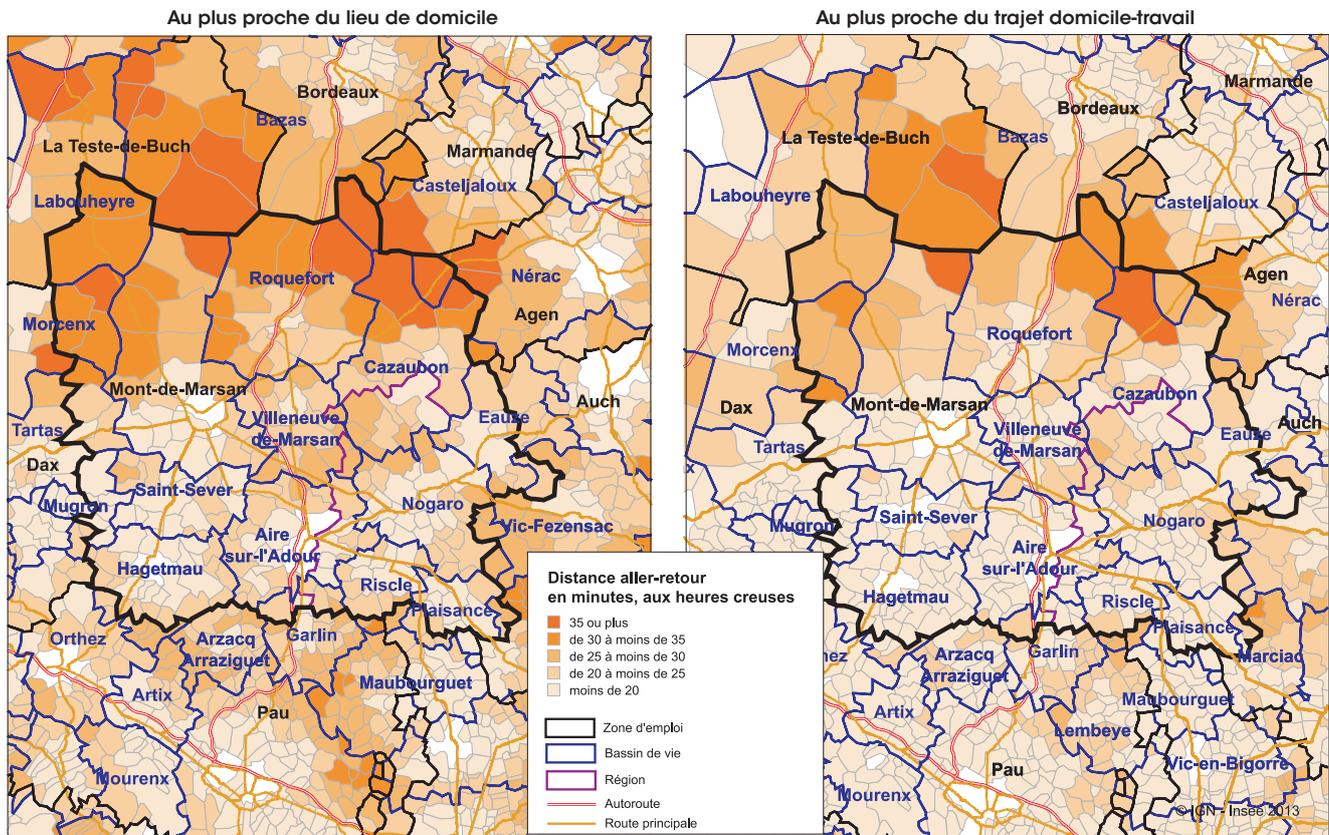
## 7 - Les pôles de services



Note de lecture : l'unité urbaine d'Aire-sur-l'Adour possède la majorité des équipements des gammes supérieure, intermédiaire et de proximité.  
 Source : Insee, Base Permanente des Equipements 2011.

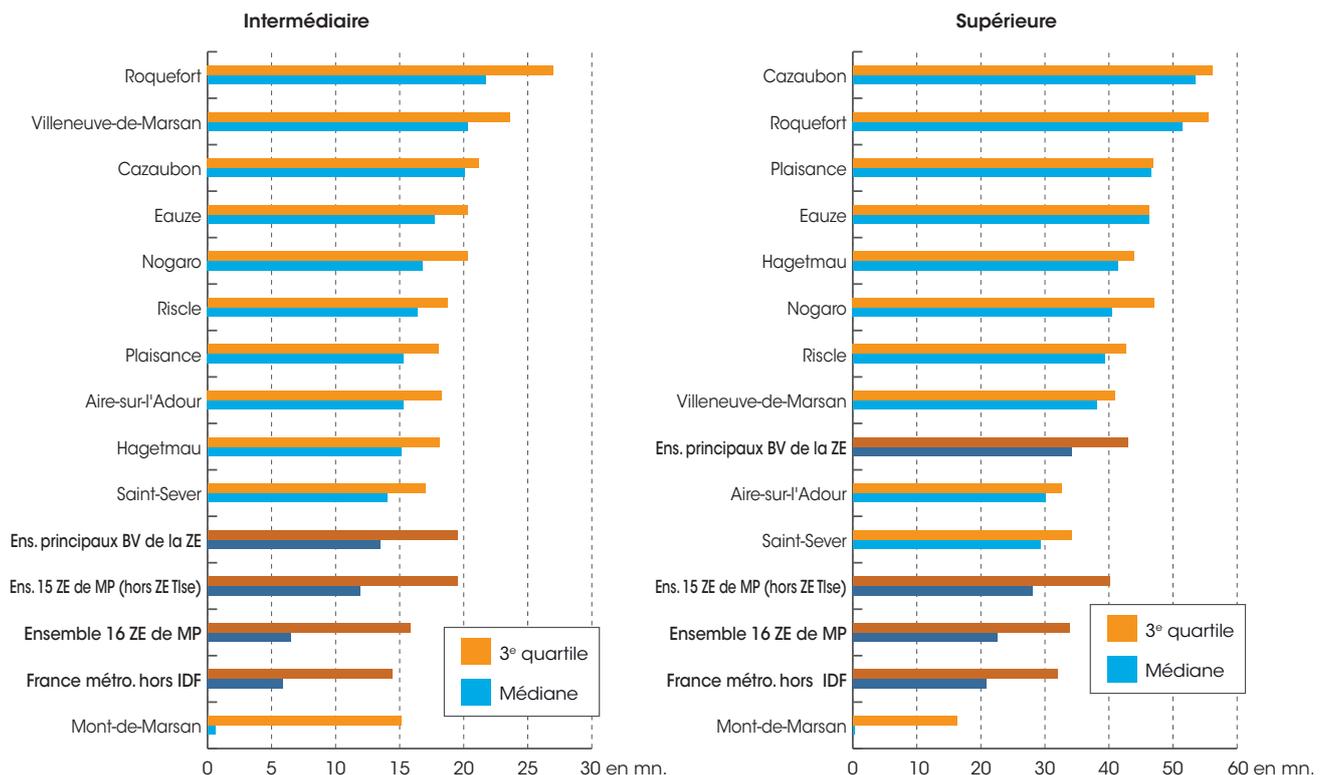


## 8 - Accessibilité à la gamme de services intermédiaires dans les bassins de vie



Note de lecture : dans l'ensemble des communes du bassin de vie de Riscle, le temps d'accès aller-retour au plus proche du domicile à un équipement de la gamme intermédiaire est inférieur à 25 minutes. Ce temps d'accès varie peu si l'on tient compte du lieu de travail.  
 Source : Insee, Base Permanente des Equipements 2011, recensement de la population 2010, distancier ODOMATRIX - INRA UMR104 CESAER.

## 9 - Temps d'accessibilité par bassin de vie à la gamme des services



Note de lecture : dans le bassin de vie de Nogaro pour la moitié des habitants (médiane) le temps d'accès aller-retour à un des équipements de la gamme intermédiaire est en moyenne supérieur à 16 minutes, un quart des habitants (3<sup>e</sup> quartile) mettent plus de 20 minutes.  
 Source : Insee, Base Permanente des Equipements 2011, recensement de la population 2010, distancier ODOMATRIX - INRA UMR104 CESAER.